

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 15 mars 2019

## **La Société du Grand Paris récompensée pour ses émissions d'obligations vertes par le Climat Bonds Initiative**

A l'occasion de la 4<sup>ème</sup> cérémonie des Green Bond Pioneer Awards (GBPA) le 5 mars, la Société du Grand Paris a reçu le « Largest new Certified Climate Bond issuer Award » décerné par le Climat Bonds Initiative pour ses émissions d'obligations vertes.

Climate Bond Initiative est un organisme à but non lucratif qui encourage les investissements à grande échelle dans une économie bas-carbone. Les « Green Bond Pioneer Award » récompensent les acteurs de la finance climat. Par leurs actions, ils démontrent le potentiel des obligations vertes qui dynamisent le marché et entraînent avec eux, les investisseurs, les gouvernements et les entreprises. La Société du Grand Paris est fière de faire partie des pionniers dans ce domaine et de recevoir cette récompense.

Lancés en 2016, les Green Bond Pioneer Awards sont reconnus comme les plus grandes distinctions internationales en matière d'obligations vertes.

*« La Société du Grand Paris se réjouit de cette récompense. C'est la reconnaissance de notre stratégie qui associe recherche de financement et développement bas-carbone. Le Grand Paris Express contribue à l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixés dans l'Accord de Paris. »*

**Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris**

Par ailleurs, mardi 12 mars, la Société du Grand Paris a émis sa deuxième obligation verte de référence de son programme « Green Euro Medium Term Note », d'un montant de 2 milliards d'euros et d'échéance 25 mai 2034 après son émission inaugurale d'octobre dernier pour 1,75 milliard d'euros à 10 ans.

La Société du Grand Paris complète ainsi sa courbe de crédit, et confirme sa mobilisation en faveur de la finance durable à travers son programme d'émissions 100% vertes, intégralement dédié au financement du nouveau métro automatique et de ses 68 gares.

### **À propos de la Société du Grand Paris**

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse:

Société du Grand Paris : Guy-Arnaud Behiri - [gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr](mailto:gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr) - 06 98 82 79 40

Jérémy Huppenoire - [jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr](mailto:jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr) - 06 34 47 16 18